

Le gastéruption à javelot

Les insectes constituent l'alimentation de nombreux oiseaux, des chauve-souris, d'autres insectes... Un autre processus participe cependant largement au contrôle des populations d'insectes : le parasitisme. C'est ainsi que près de 80 % des espèces d'hyménoptères (les guêpes et les abeilles) sont parasites d'autres insectes. Pour être exact, ce sont plus des parasitoïdes, dont la larve se développe dans le corps d'un autre insecte, respecte ses organes vitaux jusqu'à la fin de son propre développement et finit par le tuer. Par opposition, les parasites ne tuent pas leur hôte.

Le gastéruption à javelot mesure 15 à 20 mm et parasite des larves de certaines familles d'abeilles solitaires (megachiles, anthophores...). Son corps est caractéristique avec cet abdomen long et fin, très pétiolé, attaché à une partie supérieure du thorax et qui semble se redresser. Ses pattes arrières sont très longues avec des tibias très fortement élargis. La femelle



Gasteruption jaculator © F. Ravenot



est pourvue d'un long organe de ponte, l'ovipositeur, de la taille de l'abdomen et du thorax, qui rappelle la forme du javelot... Son extrémité est blanchâtre. C'est par cette longue tarière qu'elle va pouvoir atteindre l'habitat d'une abeille solitaire et y déposer son œuf. Ce dernier se transforme en larve et va dévorer la larve ou l'œuf de l'abeille et se nourrir des réserves de pollen et de nectar entreposées. Encore une autre stratégie de parasitoïde.

Cette espèce à répartition européenne a été trouvée sur les pelouses de la Réserve naturelle, en été. L'adulte fréquente généralement les fleurs des ombellifères et apprécie la présence de buissons.

La globulaire commune

Comme chaque printemps, le retour des plantes à fleurs est toujours un moment privilégié... *Globularia bisnagarica* est une des espèces les plus précoces à s'épanouir sur les terrains calcaires, les rochers, les friches et les pelouses sèches. Cette plante vivace se repère facilement grâce à ses fleurs bleues groupées en capitule globuleux (du latin *globulus* qui signifie petit globe). D'une hauteur moyenne de 15-20 cm, des feuilles en rosette se développent à

la base d'un long pétiole, lui-même couvert de nombreuses petites feuilles ovales et pointues. De la famille des Plantaginacées, comme le plantain ou la digitale, c'est une espèce d'Europe centrale et méridionale. Elle est commune en France à l'exception de la Bretagne et de la Corse. Dès le mois d'avril, la globulaire colore les milieux chauds et secs de la Réserve naturelle, en particulier sur les pelouses du plateau de Chassagne-Saint-Denis.

Cette plante, également appelée à tord « marguerite-bleue », était connue pour ses propriétés. Ses feuilles fournissent une substance colorante jaune. Elle renferme un glucoside (mélange de sucre et d'autres substances) encore mal connu : la globularine. Autrefois, les tisanes de feuilles (amères et âcres) étaient utilisées comme dépuratif. Elle n'est désormais plus utilisée en phytothérapie depuis l'introduction de la feuille de séné (*Cassia angustifolia*), plante originaire d'Inde.



Globularia bisnagarica © F. Ravenot

un brin d'histoire

Au temps du tan

Durant l'occupation, de 1940 à 1944, des Chassagniers ont pratiqué l'écorçage des chênes pour tirer quelques revenus en cette période difficile. Les tanneries régionales avaient du mal à couvrir leurs besoins en matière première. Le tan, poudre grossière fabriquée à partir de l'écorce de chêne, permettait la préparation du cuir. Seuls les chênes des pré-bois et des propriétés privées étaient écorcés.



Ecorce de chêne © F. Ravenot

Au printemps, à la sève montante, on incisait l'écorce de l'arbre avec la pointe d'une serpe, et au moyen d'un outil appelé « savou », on l'a décollait sur la plus grande longueur possible. Plus l'écorce était longue, plus elle était payée cher. Il fallait ensuite la sécher au soleil et la lier en fagots. Ces fagots étaient alors livrés et regroupés à Ornans puis vendus à un acheteur. Ensuite, les chênes écorcés étaient abattus pour servir de bois de chauffage quand ils ne pouvaient fournir les piquets nécessaires aux clôtures.

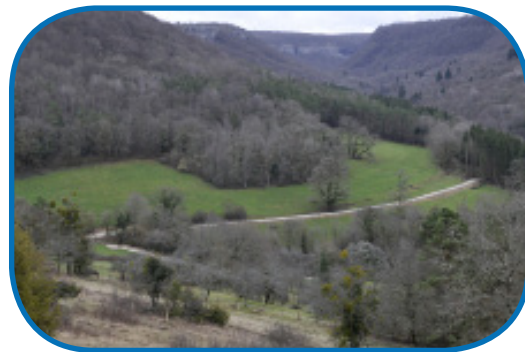
Merci encore à Renée et André Pierrey pour leur précieux témoignage.

Amélioration de la desserte forestière : étape 1



Dans le réseau des Réserves naturelles, le Ravin de Valbois est caractérisé par une très forte proportion de forêt privée, un seul propriétaire possède 90 % de la surface forestière. Si le décret ministériel de création de la Réserve naturelle précise que 17 ha ne sont pas exploitables, l'essentiel de la propriété est exploitable. Il a fallu de nombreuses années pour s'entendre sur un mode d'exploitation garantissant le respect des droits du propriétaire et la préservation des habitats naturels et des espèces. Le plan de gestion 2017-2026 de la Réserve naturelle a officialisé ce compromis : la taille de la partie forestière non exploitée est portée à 102 ha

et le propriétaire peut améliorer la desserte afin d'exploiter 97 ha dans le ravin. C'est ainsi que des travaux d'empierrement du chemin rural traversant la prairie de Valbois ont été réalisés entre novembre 2017 et février 2018. Le franchissement de l'affluent du Pater se fait dorénavant hors eaux et les 3 noyers/poiriers déracinés seront remplacés par de jeunes plants. Ces travaux reprendront en octobre 2018 afin de réaliser une place de retournement permettant l'accès aux grumiers à l'entrée de la forêt et un pont sur le ruisseau de Valbois. L'impact paysager de l'empierrement est aujourd'hui important mais va progressivement s'estomper. Des mesures d'accompagnement permettront de maintenir un habitat favorable au



Sonneur à ventre jaune, espèce à fort enjeu pour le ravin. La sylviculture mise en œuvre permettra d'autre part de produire et d'exploiter des gros bois, mais certains seront laissés vieillir afin de favoriser les espèces liées aux stades sénescents largement sous représentées dans les forêts françaises.

Educ' nature

« Cléron, le plus beau des villages ? »

Suite à la sollicitation de Jean-Marie Doney, maire de Cléron, le CEN Franche-Comté, gestionnaire de la Réserve naturelle, a participé à l'enregistrement de l'émission de France Bleu « Mon plus beau village de Franche-Comté ». Aux côtés de quelques personnes attachées à leur lieu de vie, dont le maire, il était question de faire valoir les richesses cléronnaises... sans oublier le patrimoine naturel ! La Réserve naturelle du ravin de Valbois et le travail d'amélioration de la connaissance naturaliste mené depuis plus de 30 ans ont pu être mis en avant. Les auditeurs ont ainsi pu être informés des missions de protection et de gestion de ce patrimoine naturel remarquable.

Vous souhaitez voter pour le plus beau village de Franche-Comté ? Rendez-vous sur :

<https://www.francebleu.fr/loisirs/jeux/votez-pour-le-plus-beau-village-de-franche-comte-1508230517>

agenda

19 mai

« Tuit tuit tuit » : initions-nous
aux chants d'oiseaux »

Balade nature - Espace naturel sensible
de Haute-pierre-le-Châtelet

Partenariat avec le Département du Doubs

9 juin

Assemblée générale du CEN Franche-Comté
Réserve naturelle régionale de la Grande Pile
Saint-Germain (70)

23 juin

Objectif nature : observation et macrophotographie
Balade nature - Espace naturel sensible
de Cussey-sur-Lison

Partenariat avec le Département du Doubs

09 au 27 juillet

« Les Vacances buissonnières »

Accueil de loisirs nature 6 - 12 ans
Inscription à partir du 07 mai
Cléron

Clin d'œil

Un nouveau recensement

Après 2012 et 2014, un troisième recensement des alouettes lulu et des pie-grièches écorcheurs de la Réserve naturelle, des communaux de Chassagne-Saint-Denis et de quelques sites périphériques aura lieu à partir de mai 2018. Ce travail sera mené par Antoine Castelain, étudiant en Licence professionnelle « Gestion durable des espaces forestiers et développement Local » à Nancy.

Merci de lui réserver un accueil sympathique si toutefois vous le croisez lors de sa mission. L'alouette lulu et son «duliduliduli», chant mélodieux caractéristique, ne l'a pas attendue. Espérons qu'elle lui réserve de belles surprises !



Lulus arboree © F. Ravenot